

[Texte]

I asked if I could be made aware of any cases in particular provinces where an eligible, fully qualified student was turned away because the First Nations education authority to whom they applied was not able to accommodate them. I know from time to time specific cases have arisen.

I want to put my comment in context. The budget of this program has risen from \$60 million in 1988 to \$213 million this year. All told, I think we committed two years ago an additional \$1.1 billion toward post-secondary education over a five-year period.

The challenge to the First Nations administering organizations is to find ways to enable all of the students to attend post-secondary programs. The problem is primarily that if the costs of education were all that were to be met from this budget, all of the applicants could be accommodated. Those who are coming out of high school, going into college, are continuing students, are all accommodated if they're eligible.

The area of difficulty is with the mature students who return, largely women, usually with children, who didn't finish high school or who did later in life and want to go on to college or a post-secondary program. They're maybe in their late 20s or early 30s.

The administering organizations have tended to believe the post-secondary education responsibility encompasses meeting all of the costs of housing, looking after the children and everything that goes with that person being able to go and take study. Had that person stayed at home in the community, those costs would have been met by the community. Incidentally, in those cases the cost is more like \$25,000 or \$30,000 a year rather than the \$10,000 a year a young student would require coming out of school into college.

That puts tremendous pressure on this budget to meet the social costs, which I believe should be met from the social envelope. Incidentally, this year the social spending will be something like \$868 million for essentially on-reserve welfare. This is sad. We want those people who are drawing that social assistance to be better educated to have employment opportunity. But I've often put it to the chiefs that if they could tap that money and help that student and use the post-secondary program to pay for the tuition, the books and the extra costs, then that money would go a lot further.

This is the type of responsibility that falls to First Nations leadership, not to see the post-secondary program used as a supplement to the welfare or social assistance program, which we also fund, but to be more creative in the way in which they manage those budgets.

[Traduction]

J'ai demandé qu'on me signale les cas dans les provinces particulières où un étudiant admissible, pleinement qualifié, aurait été refusé parce que l'administration scolaire des premières nations à laquelle il se serait adressé ne pouvait l'accueillir. Je sais qu'il y a eu des cas précis de temps à autre.

Je tiens à mettre mon commentaire en contexte. Le budget de ce programme est passé de 60 millions de dollars en 1988 à 213 millions de dollars cette année. Tous comptes faits, je pense que nous avons engagé, il y a deux ans, encore 1,1 milliard de dollars pour l'enseignement postsecondaire sur une période de cinq ans.

Le défi pour les administrations des premières nations consiste à trouver des moyens de permettre à tous les étudiants de fréquenter les programmes d'enseignement postsecondaire. Le problème est essentiellement que, s'il n'y avait que les coûts de l'enseignement à couvrir sur ce budget, toutes les demandes pourraient être acceptées. Les étudiants qui sortent de l'école secondaire, qui vont au collège, sont des étudiants qui poursuivent leurs études, et ils sont tous acceptés s'ils sont admissibles.

La difficulté est au niveau des étudiants d'âge mûr qui reviennent aux études, et qui sont surtout des femmes, habituellement avec des enfants, qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ou qui l'ont fait sur le tard et qui veulent faire des études collégiales ou postsecondaires. Ils en sont peut-être à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine.

Les administrations ont tendance à croire que la responsabilité de l'enseignement postsecondaire comprend le paiement de tous les coûts du logement, de l'éducation des enfants et de tout ce qu'il faut pour qu'une personne puisse aller étudier. Si cette personne était restée chez elle dans la collectivité, c'est la collectivité qui aurait assumé ces coûts. Soit dit en passant, dans ces cas-là, il en coûte plus souvent quelque chose comme 25 000\$ ou 30 000\$ par an plutôt que les 10 000\$ qu'il faudrait pour un jeune étudiant sortant de l'école et arrivant au collège.

Ce budget est soumis à d'énormes pressions lorsqu'il faut couvrir les coûts sociaux, qui, selon moi, devraient provenir de l'enveloppe sociale. Soit dit en passant, cette année, les dépenses sociales seront de l'ordre de 868 millions de dollars, essentiellement pour le bien-être social dans les réserves. C'est triste. Nous voulons que les bénéficiaires de cette aide sociale soient mieux instruits pour qu'ils aient de meilleures perspectives d'emploi. Mais j'ai souvent fait valoir aux chefs qu'ils en auraient bien plus pour leur argent s'ils pouvaient s'en servir pour aider tel étudiant et s'ils pouvaient utiliser le programme postsecondaire pour payer la scolarité, les livres et les frais supplémentaires.

C'est le genre de responsabilité qui incombe aux dirigeants des premières nations, de ne pas prendre le programme d'enseignement postsecondaire pour le complément du programme de bien-être social ou d'aide sociale, que nous finançons également, mais de faire preuve de plus d'imagination dans la façon dont ils gèrent ces budgets.